

Renseignements pratiques

DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire

✉ Inscription en ligne :
<http://europa.unistra.fr>

LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

📍 Salle de conférence
Bâtiment | MISHA
5 allée du Général Rouvillois
67000 Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

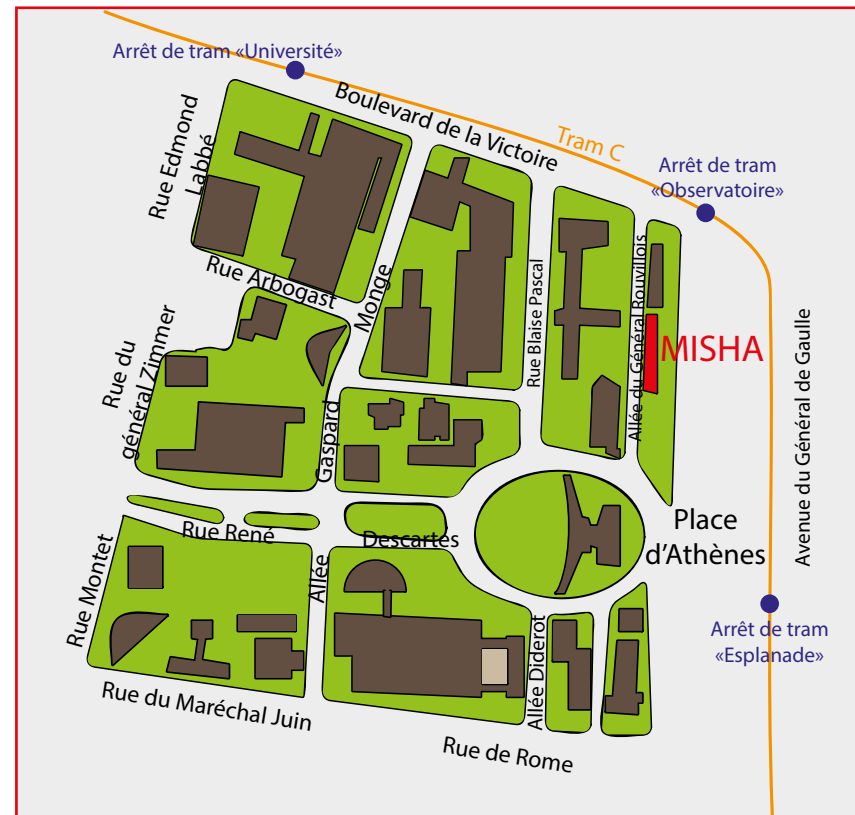
Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Observatoire »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

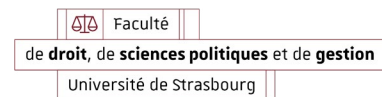
N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

CONTACT

fru6703-contact@unistra.fr



en partenariat avec



Photos par Karine Bizard, CGLPL - Conception par Aurélie Kraft, FRU 6703



Colloque

*Travail en prison :
5 ans après la réforme,
où en est-on ?*

Laboratoire

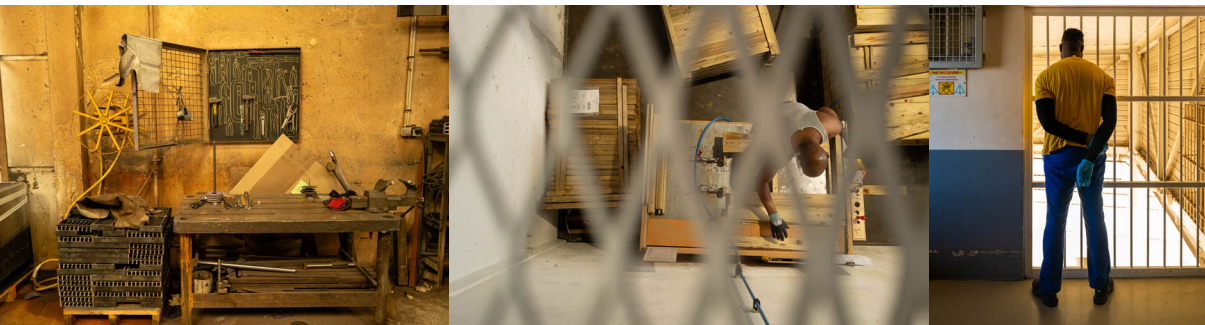
Droit, religion, entreprise et société | DRES
de l'Université de Strasbourg



20 mai 2026 | 9h00-17h00

La loi du 22 décembre 2021 relative à la confiance dans l'institution judiciaire, complétée par l'ordonnance du 19 octobre 2022 et plusieurs décrets, est venue donner un encadrement juridique au travail en détention. Son adoption est en soi l'aboutissement d'un très long combat. L'exposé des motifs de la loi précisait : « *Par le rapprochement avec le droit du travail qu'il opère, ce projet de loi permet de mieux préparer les personnes détenues [...] à redevenir des citoyens autonomes et responsables mais également de revaloriser l'image du travail pénitentiaire à l'extérieur pour attirer des entreprises en recherche d'une démarche de responsabilité sociétale* ».

Presque cinq ans après l'adoption de la loi, où en est-on ? Combien de détenus travaillent et sous quel régime (service général, production, structure d'insertion...) ? Qu'a apporté l'instauration du contrat d'emploi pénitentiaire ? Quels types d'activités et d'entreprises présentes en détention ? Quels avantages pour ces entreprises ? Qu'en est-il des détenus reconnus travailleurs handicapés et des indigents ? Où en est-on de l'implantation des structures d'insertion ? Quels liens entre travail en détention et à la sortie ? Quelles modalités et quels niveaux effectifs de rémunération en détention ? Quelles évolutions du suivi de la santé sécurité en détention (inspection et médecine du travail) ? Quelle est la situation dans d'autres pays (Allemagne, Belgique, Italie) ? C'est à l'ensemble de ces questions que la journée entend répondre.



8H30 Accueil café

9H00 Ouverture

Mélanie Schmitt, professeure de droit privé, directrice de l'UMR 7354 DRES CNRS, université de Strasbourg

Jeanne-Marie Tuffery Andrieu, doyen de la faculté de droit, université de Strasbourg

9H20 Le travail en prison : un droit fondamental

Dominique Simonnot, contrôleure générale, CGLPL

9H40 Table-ronde « Premier bilan de la réforme : regards croisés » :

Présidence de séance : **Thomas Kapp**, contrôleur, CGLPL

Philippe Auvergnon, directeur de recherche émérite, CNRS

Bruno Clément-Petremann, directeur de l'ATIGIP

Julien Fischmeister, juriste, OIP

Julia Schmitz, maître de conférence, IMH université Toulouse-Capitole

11H00 Échanges avec la salle

11H15 Pause

11H30 Table-ronde « La situation dans d'autres pays » :

Présidence de séance : **Nicolas Moizard**, directeur de la MISHA

Belgique : **Sarah Grandfils**, membre du bureau du Conseil central de surveillance pénitentiaire

Italie : **Andrea Sitzia**, professeur, université de Padoue

12H15 Le travail en détention en images

Karine Bizard, photographe, CGLPL

12H30 Déjeuner libre

14H00 Table-ronde « Diversité des formes d'apport de travail en prison » :

Présidence de séance : **Mathilde Latrace**, avocate, barreau de Strasbourg

Angélique Alberti, adjointe au délégué général, DGEFP

Damien Bescheron, responsable national de la relation aux entreprises, ATIGIP

José Fernandes, responsable insertion professionnelle des personnes en situation de handicap placées sous main de justice, Fédération APAJH

Thierry Kuhn, ancien président d'Emmaüs France

Isabelle Verreccia, déléguée générale de la Fondation M6

Représentant d'une entreprise concessionnaire

15H00 Échanges avec la salle

15H15 Pause

15H30 Table-ronde « Santé et sécurité des détenus travailleurs » :

Présidence de séance : **Aline Schneider**, directrice adjointe de la DDETS Bas-Rhin

Chloé Cahuzac, cheffe adjointe du service des politiques et de l'accompagnement vers l'emploi, ATIGIP

Dr **Stéphanie Scarfone**, médecin-inspecteur du travail, DREETS Grand Est

Marjorie Solano, inspectrice du travail, DDETSPP Haut-Rhin

16H30 Échanges avec la salle

16H45 Conclusion

Patrice Adam, professeur de droit privé, université de Lorraine, Institut François GénY, président de l'association française de droit du travail (AFDT)

Captation de la journée pour diffusion ultérieure sur la chaine de la MISHA et le site l'AFDT